

---

**STREGO AUDIT - LE MANS**

110 rue de Beaugé  
72000 Le Mans

T : 02 43 76 94 30

strego.lemans@bakertillystrego.com  
www.bakertillystrego.com

---

**ASSOCIATION MFR LES FORGES**

Siège social : Route de Préval  
BP 80055 - 72403 LA FERTE BERNARD CEDEX

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

**ASSOCIATION MFR LES FORGES**

Siège social : Route de Préval  
BP 80055 - 72403 LA FERTE BERNARD CEDEX

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

**OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MFR LES FORGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

---

**FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

**OBSERVATION**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note «Règles et méthodes comptables» de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2018-06.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Achats**

Nous avons examiné les procédures et le système de contrôle interne sur la fonction achats. Cet examen nous a permis de vérifier la fiabilité des enregistrements comptables.

## VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Mans, le 7 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes  
STREGO Audit



Christelle BRETON-SIRET

Paraphe STREGO Audit :

**COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020**

---

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 717	3 199	2 518	3 117	599	19.22	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	28 430		28 430	28 430			
	Constructions	318 237	86 610	231 627	233 341	1 714	0.73	
	Installations techniques Matériel et outillage	686 332	479 590	206 741	233 439	26 697	11.44	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés	4 202		4 202	4 217	15	0.36		
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>	1 042 917	569 399	473 518	502 544	29 026	5.78		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	5 289		5 289	4 824	465		
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	237 502	1 204	236 299	197 620	38 679	19.57	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	136 642		136 642	79 864	56 778	71.09	
	Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000			
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	458 788		458 788	500 504	41 716	8.33	
Charges constatées d'avance (2)	14 886		14 886	12 916	1 970	15.25		
<b>Total II</b>	953 107	1 204	951 903	895 727	56 176	6.27		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 996 024	570 603	1 425 421	1 398 272	27 150	1.94		



(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		778 341		672 066	106 276	15.81	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		16 830		106 276	89 446	84.16
	<b>Situation nette (sous total)</b>		795 171		778 341	16 830	2.16
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		128 383		146 298	17 915	12.25
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		923 555		924 640	1 085	0.12
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		882			882	
	<b>Total II</b>		882			882	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		156 635		191 515	34 880	18.21
	Emprunts et dettes financières diverses		12 212		1 160	11 053	953.15
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		45 256		43 289	1 967	4.54
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		49 817		47 060	2 757	5.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		54 212		30 611	23 600	77.10
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		182 852		159 996	22 856	14.29
	<b>Total IV</b>		500 985		473 632	27 353	5.78
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 425 421		1 398 272	27 150	1.94

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

318 133

313 636

CEFIGES



# COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	3 080		2 800		280	10.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	534 934		587 797		52 864	8.99
Parrainages			28 739		28 739	100.00
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	510 260		534 985		24 725	4.62
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	1 124				1 124	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	788		49 496		48 709	98.41
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	2 671		20		2 651	NS
<b>Total I</b>	<b>1 052 856</b>		<b>1 203 837</b>		<b>150 982</b>	<b>12.54</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	271 959		357 073		85 114	23.84
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	18 624		16 051		2 572	16.02
Salaires et traitements	517 609		481 785		35 824	7.44
Charges sociales	177 031		162 829		14 202	8.72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	65 421		67 443		2 022	3.00
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	947		37 790		36 842	97.49
<b>Total II</b>	<b>1 051 590</b>		<b>1 122 971</b>		<b>71 381</b>	<b>6.36</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>1 266</b>		<b>80 867</b>		<b>79 601</b>	<b>98.43</b>



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	67		783		716	91.41
Autres intérêts et produits assimilés	1 478		817		661	80.88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>1 546</b>		<b>1 600</b>		<b>55</b>	<b>3.41</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 222		1 821		600	32.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	<b>1 222</b>		<b>1 821</b>		<b>600</b>	<b>32.92</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>324</b>		<b>221</b>		<b>545</b>	<b>246.25</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>1 590</b>		<b>80 646</b>		<b>79 056</b>	<b>98.03</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	2 391		359		2 032	566.86
Sur opérations en capital	20 613		19 136		1 477	7.72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 742		24 309		19 567	80.49
<b>Total V</b>	<b>27 746</b>		<b>43 804</b>		<b>16 058</b>	<b>36.66</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	10 711		14 880		4 169	28.01
Sur opérations en capital	828		2 461		1 633	66.35
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>11 539</b>		<b>17 341</b>		<b>5 802</b>	<b>33.46</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>16 206</b>		<b>26 463</b>		<b>10 257</b>	<b>38.76</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>966</b>		<b>833</b>		<b>133</b>	<b>15.97</b>
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 082 147</b>		<b>1 249 242</b>		<b>167 094</b>	<b>13.38</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 065 317</b>		<b>1 142 966</b>		<b>77 649</b>	<b>6.79</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>16 830</b>		<b>106 276</b>		<b>89 446</b>	<b>84.16</b>



**ANNEXE****SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	18
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Subventions d'équipement	20
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	21
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Engagement en matière de pensions et retraites	21



NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La Maison Familiale Rurale les Forges est Centre de Formation d'Apprentis (CFA) depuis le 1er janvier 2020.

Elle a également obtenu la Certification Qualité le 20 octobre 2020.

**Conditions particulières d'activité pendant la période COVID19**

L'établissement a été fermé du 17 mars au 7 juin 2020, mais les cours ont été assurés en distanciel, seuls les apprentis sont revenus en présentiel dès le 11 mai 2020.

Cette situation a entraîné un remboursement aux familles des semaines d'hébergements et de repas non assurées pour un montant global de 63 383€.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Changement du plan comptable pour respecter le règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable aux association ouvert le 1er janvier 2020.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 180		537
<b>TOTAL</b>	<b>5 180</b>		<b>537</b>
Terrains	28 430		
Constructions sur sol propre	303 711		
Installations générales agencements aménagements des constructions			14 526
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 922		
Installations générales agencements aménagements divers	237 982		
Matériel de transport	87 349		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	160 147		3 923
Emballages récupérables et divers	167 791		18 237
<b>TOTAL</b>	<b>1 002 333</b>		<b>36 686</b>
Autres titres immobilisés	4 217		
<b>TOTAL</b>	<b>4 217</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 011 729</b>		<b>37 223</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 717	5 717
<b>TOTAL</b>			<b>5 717</b>	<b>5 717</b>
Terrains			28 430	28 430
Constructions sur sol propre			303 711	303 711
Installations générales agencements aménagements constr.			14 526	14 526
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 922	16 922
Installations générales agencements aménagements divers			237 982	237 982
Matériel de transport			87 349	87 349
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 140	161 930	161 930
Emballages récupérables et divers		3 879	182 148	182 148
<b>TOTAL</b>		<b>6 019</b>	<b>1 032 999</b>	<b>1 032 999</b>
Autres titres immobilisés		15	4 202	4 202
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>4 202</b>	<b>4 202</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 035</b>	<b>1 042 917</b>	<b>1 042 917</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 063	1 136		3 199
Constructions sur sol propre	70 370	15 192		85 562
Installations générales agencements aménagements constr.		1 048		1 048
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 020	2 706		9 726
Installations générales agencements aménagements divers	122 348	13 282		135 630
Matériel de transport	63 216	6 988		70 203
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	129 159	7 282	2 140	134 302
Emballages récupérables et divers	115 009	17 787	3 067	129 729
TOTAL	507 123	64 284	5 207	566 200
TOTAL GENERAL	509 185	65 421	5 207	569 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 136				
Constructions sur sol propre	15 192				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 048				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 706				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 282				
Matériel de transport	6 988				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 282				
Emballages récupérables et divers	17 787				
TOTAL	64 284				
TOTAL GENERAL	65 421				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 991		788		1 204
TOTAL	1 991		788		1 204
TOTAL GENERAL	1 991		788		1 204
Dont dotations et reprises d'exploitation			788		



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Clients douteux ou litigieux	1 204	1 204	
Autres créances clients	236 299	236 299	
Personnel et comptes rattachés	98	98	
Divers état et autres collectivités publiques	22 558	22 558	
Débiteurs divers	110 784	110 784	
Charges constatées d'avance	14 886	14 886	
<b>TOTAL</b>	<b>385 829</b>	<b>385 829</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 635	32 603	87 285	36 748
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 256	45 256		
Personnel et comptes rattachés	3 469	3 469		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 775	37 775		
Autres impôts taxes et assimilés	8 572	8 572		
Groupe et associés	12 212	12 212		
Autres dettes	54 032	54 032		
Produits constatés d'avance	182 852	182 852		
<b>TOTAL</b>	<b>500 805</b>	<b>376 772</b>	<b>87 285</b>	<b>36 748</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 880			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	LINEAIRE	5 A 30 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 à 20 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	5 A 10 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 10 ANS
Mobilier	LINEAIRE	3 A 10 ANS
Logiciel	LINEAIRE	1 A 5 ANS

**Evaluation des matières et marchandises**

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.  
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	27 085
Autres créances	131 767
Disponibilités	3 766
Total	162 619

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 095
Dettes fiscales et sociales	4 699
Autres dettes	10 208
Total	24 002

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 886
Total	14 886
Produits constatés d'avance	Montant
Produits financiers	182 852
Total	182 852

**Subventions d'équipement**

L'association de la MFR de la Ferté Bernard a reçu des subventions d'investissements du Conseil Général.

L'art 3 de chacune des conventions signées prévoit que : " la subvention de la Région est conditionnée par l'engagement de l'établissement à maintenir en ces lieux, ses activités au service de l'enseignement secondaire pendant 30 ans. Un changement d'affectation à l'intérieur du délai précité est susceptible d'entraîner la mise en oeuvre d'une procédure de remboursement des aides accordées".

Au 31/12/2020, le montant des subventions reçues de la région était de 443 723 €.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires n'ont pas été comptabilisées.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	270 000
Total	270 000

**Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du : 01/02/2005  
 Montant initial de cette garantie : 120 000  
 Montant restant dû en capital : 29 005  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/05/2025  
 Nature de la sûreté réelle : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE S/L'ENSEMBLE IMMOBILIER  
 : 1ER RANG

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	28 598
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 347
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 320
Engagement total		33 265

**Hypothèses de calculs retenues**

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans et à l'initiative du salarié
- profil de carrière 1% croissance faible
- turn over faible
- table de mortalité INSEE 2014-2016
- taux d'actualisation 0,20%
- taux de charges patronales : cadres 38% - non cadres : 30%
- droits conventionnels : CCN maison familiales rurales



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation de l'engagement

Cadres : 29 066€

Non cadres : 4 199€

